

# Corne Nord-Est du Vexin Français

**Nom officiel :** Corne Nord-Est du Vexin Français

**N° du site :** 9803

---

---

## Communes :

Arronville, Auvers-sur-Oise, Boissy-l'Aillerie, Butry-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, Cormeilles-en-Vexin, Ennery, Epiais-Rhus, Frouville, Génicourt, Grisy-les-Plâtres, Guiry-en-Vexin, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Livilliers, Montgeroult, Nesles-la-Vallée, Parmain, Pontoise, Ronquerolles, Vallangoujard, Valmondois (95)

## STATUT : Site inscrit

**Par arrêté en date du :** 12 novembre 1998

**SUPERFICIE :** 10388.16 ha

**LIMITES ET AUTRES PROTECTIONS :** voir cartographie

**OUVERTURE AU PUBLIC :** oui

---

---

## EXPOSÉ DES MOTIFS

La protection a été décidée en application de la loi du 2 mai 1930 pour son caractère pittoresque.

On lit dans le dossier d'archives :

“Le Vexin français est une entité historique et paysagère homogène et reconnue comme ayant la plus évidente qualité patrimoniale en Île-de-France. Il se compose de plusieurs unités paysagères dont les plus remarquables sont la Vallée de l'Épte, les Falaises de la Roche-Guyon, le pays d'Arthies, les Buttes de Rosne, Marines et Épiais, le plateau d'Auvers, les Vallées de l'Aubette, du Sausseron et de la Viosne ou encore les abords d'Auvers-sur-Oise.”

La partie nord-ouest du Vexin francilien et valdoisien n'avait pas été inscrit, pour des raisons diverses dont la plus souvent avancée semblait être l'incertitude pesant sur les limites de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

Depuis la levée de cette incertitude, l'inscription au titre des sites de la partie nord-est du Vexin Français permet enfin de soumettre tout le territoire du parc naturel régional du Vexin français à la même servitude.

L'intérêt principal de la corne nord-est de la vallée du Sausseron et de ses vallons confluents, la partie amont avec les villages exceptionnels de Labbeville, Frouville ou Hédouville le disputant en intérêt avec la partie aval de Nesles et de Valmondois, mêlant un habitat rural et les belles résidences de villégiatures. Les châteaux d'Orgivaux et de Saint-Cyran, la ferme manoir de Nesles et les églises en constituent des points focaux. De même, le vallon de Jouy-le-Comte accueille un habitat ancien et une église exceptionnelle, et se termine en amont par un étonnant micro-paysage en lisière du bois de la tour de Lay.

## **IDENTITE**

Dénommée ainsi pour sa forme cartographique, la "corne" nord-est du Vexin Français constitue le prolongement naturel du site inscrit du Vexin Français dont les limites à l'ouest avaient été fixées dans l'attente de l'emprise du parc naturel régional (PNR) du Vexin Français a permis de poursuivre l'inscription de tout son territoire, en incluant le quartier de l'Hermitage et l'île du Pothuis à Pontoise, ancienne capitale du Vexin ( mais non le site inscrit d'Auvers-sur-Oise).

Composée d'un plateau agricole dominé par des buttes boisées et bâties ; de vallées étroites et boisées, le Sausseron ; de coteaux sur l'Oise ou sur le pays de Chambly ; du bois de la tour de Lay ; la corne possède des paysages aussi variés et intéressants que le reste du Vexin